

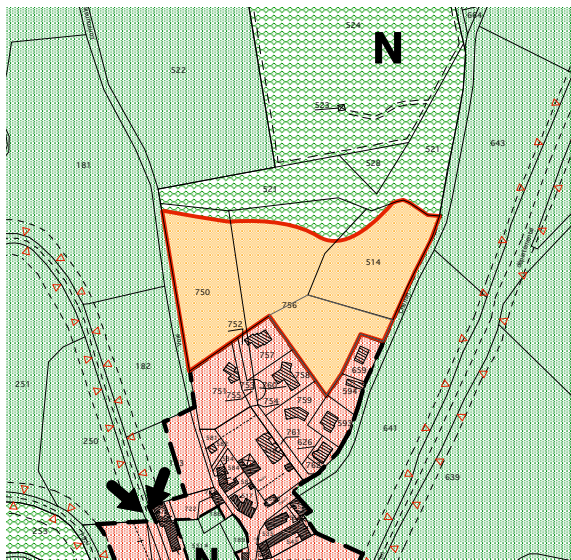
ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

Présentation du site :

La zone étudiée est située au dessus et en continuité du centre bourg sous une colline boisée et dans le prolongement d'un lotissement existant. Elle possède une bonne orientation et domine le bourg.



Secteur d'étude



L'étude a porté sur un aménagement total de ce secteur, mais la zone concernée par l'extension est limitée à une première tranche classée en AUa. Cependant afin de favoriser un aménagement cohérent de cette extension, un scénario a été proposé à la commune sur l'ensemble du site. Les différentes phases de ce projet pourront être envisagées en fonction des besoins et du bilan triennal du PLU.

Scenario d'aménagement

Extension du Crêt de la Ronce



La silhouette du bourg sera respectée par l'aménagement de l'extension.

Orientation d'aménagement :

Cette première phase d'extension située à l'Est du lotissement existant s'inscrit dans un programme global plus large (voir scénarii plus haut). Elle devra obligatoirement être compatible avec ce projet notamment en évitant de fermer l'accès au Nord du terrain.

Morphologie :

Les formes architecturales locales sont caractérisées par leur simplicité, plan rectangulaire, toitures à deux ou quatre pentes.

Les tendances actuelles poussent à la complication sans raison ; volumes décrochés, biais, auvents, noues de toitures multiples. Cette architecture inspirée d'un néo-régionalisme méditerranéen n'a pas sa place dans cette région de moyenne montagne au climat rude. Ce parti coûte cher autant pendant la construction, qu'en ce qui concerne la maintenance et l'énergie.

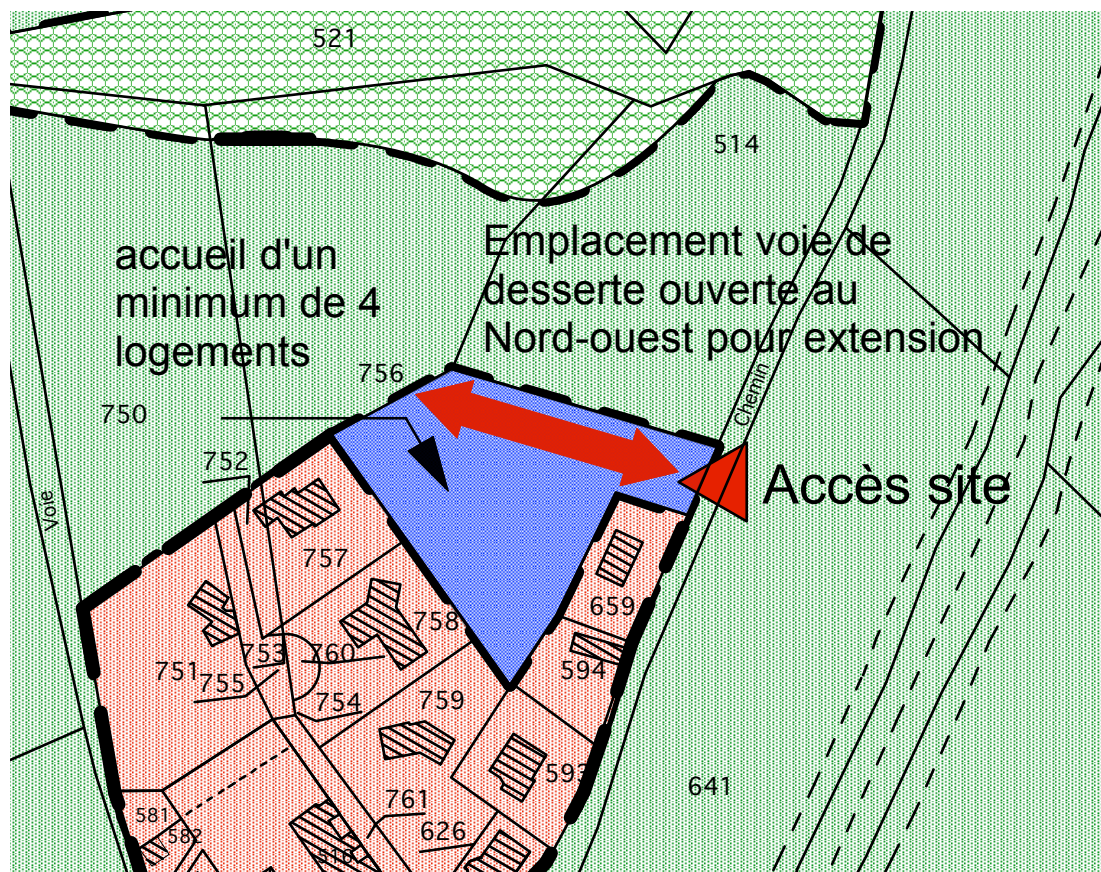
On préférera donc des volumes compacts et simples.

Les faîtages des toitures seront majoritairement parallèles aux courbes de niveau , mais certains éléments ponctuels pourront être perpendiculaires à la pente.

Adaptation au sol :

La zone concernée bénéficie d'une pente marquée dans le sens Nord-Ouest Sud Est. La situation du terrain au dessus d'un chemin existant permettra de créer des accès en suivant les courbes de niveau de la topographie naturelle. Il conviendra de respecter ce relief sans créer de terrassements perturbateurs et grâce à de légers soutènements ou mieux en accédant directement sur des façades latérales.

Les soutènements en enrochement seront interdits.



Organisation des volumes entre eux :

La création de ce quartier sur le haut du village devra permettre de se greffer aux éléments existants en favorisant les liaisons végétales et minérales entre les nouveaux bâtiments afin de créer un ensemble compact et non fait de constructions disséminées de façon à retrouver l'esprit des villages des montagnes du matin.

Autant que possible il sera recherché une cohérence entre les différents bâtiments afin qu'ils constituent la première tranche d'un véritable quartier.

Accès

Une circulation piétonne devra être prévue pour rejoindre à pied le centre bourg et ses services (école, mairie, église, commerce).